

ULTIME PROCÈS DE L'ACCIDENT DE QUENTIN

JEUDI 1^{ER} OCTOBRE

TOUTES ET TOUS À S^T BRIEUC !

12H - PIQUE-NIQUE SOLIDAIRE

**15H - DÉBUT DE L'AUDIENCE
ET RASSEMBLEMENT**

Au Pôle social du tribunal de St Brieuc (2 boulevard de Sévigné) se tiendra l'audience pour la demande de reconnaissance de faute inexcusable à l'encontre des différents employeurs, dans le cadre du procès de l'accident de Quentin Zaraoui-Bruat.

Soyons nombreux pour soutenir les proches de Quentin, et exprimer que de tels drames ne doivent plus se reproduire.

POUR PLUS D'INFOS

cordistesencolere@riseup.net

<https://cordistesencolere.noblogs.org>

06 38 49 64 18 - 06 14 70 89 32

Facebook : je suis cordiste et j'ai des trucs à dire



UN ULTIME PROCÈS ?

DES RESPONSABILITÉS ENFIN RECONNUES ?

Le 21 juin 2017, Quentin Zaraoui-Bruat perd la vie enseveli sous des tonnes de céréales au fond d'un silo de l'usine CRISTANOL à Bazancourt, dans la Marne. Quentin travaillait comme cordiste. Il était âgé d'à peine 21 ans.

La faute inexcusable des employeurs reste toujours à être jugée dans le cadre de ce dramatique accident du travail. C'est ce dont il devait être question lors de l'audience prévue en mai dernier au Pôle social de St Brieuc. Mais à cause du confinement celle-ci a été reportée.

Elle se tiendra finalement le **JEUDI 1^{er} OCTOBRE à 15h.**

Ça se passera à l'annexe du TGI, au n°2 du boulevard de Sévigné, St Brieuc (22).



Les entreprises ETH, Cordial (PROMAN) et CRISTANOL y seront jugées pour déterminer leur part de responsabilité civile dans cet accident.

Ce sera peut-être la dernière occasion d'obtenir une décision de justice acceptable envers les responsables de la mort de Quentin.

Pour rappel, CRISTANOL a échappé à toute sanction, au pénal comme au civil.

ETH a été condamné à 10 000 euros d'amende avec sursis. Et à quelques dommages et intérêts dérisoires. (De toute façon couverts par son assurance)

Les parents de Quentin, sa famille, ses proches fondent de grands espoirs dans ce nouveau rendez-vous.

Afin de les soutenir lors de cette nouvelle épreuve, nous organisons un rassemblement devant le tribunal, à partir de 12h.

Ce sera l'occasion de partager un pique-nique solidaire avant le début de l'audience.

Nous serons là pour Quentin.

En sa mémoire. Pour son honneur.

Soyons-y nombreux.